

Intervention de Marie-Aleth Grard ATD Quart Monde en plénière au CESE le 26 Janvier 2010 au sujet de l'avis présenté par le CESE sur la Stratégie Nationale de Développement Durable

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Chers collègues, Monsieur le Rapporteur,

Analyser la Stratégie Nationale de Développement durable en si peu de temps n'était pas une tâche facile, je vous félicite Monsieur le Rapporteur pour l'énergie que vous y avez consacré.

La terrible actualité d'Haïti nous rappelle que le lien entre court, moyen et long terme est un des fondements du développement durable. Les Haïtiens ne sont pas seulement victimes aujourd'hui du fait que leur île soit située à l'un des endroits les plus dangereux de la planète à cause des risques sismiques. Ils font, dans leur grande majorité, partie de ce milliard d'êtres humains qui, au vu et su de tous dans notre monde, vivent l'extrême pauvreté. Les pays riches qui se rassemblent en ce moment pour leur venir en aide vont-ils être capables - au-delà de leur solidarité immédiate - de changer quelque chose dans leur propre façon de se développer, pour qu'au moins, désormais, sur les cinq continents, plus aucun Haïti n'ait à subir les conséquences désastreuses de ce développement sur les plans économiques, écologiques, politiques et humains ?

Nous savons bien aujourd'hui que l'économie des pays industrialisés, centrée prioritairement sur le profit à court terme, a, pendant des décennies, creusé les inégalités de manière vertigineuse, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces pays. Nous savons bien que l'indifférence face à l'écologie a conduit au réchauffement et au dérèglement climatique et que ce sont les moins armés pour y faire face qui se trouvent souvent en première ligne pour en affronter les conséquences : ainsi de ces populations affamées par la désertification, ou celles vivant au bord des fleuves et menacées à chaque crue. Qui peut nier qu'ici, en France, ce sont les plus pauvres qui, très largement, sont obligés de vivre dans un environnement dégradé par des pollutions de toutes sortes et dans les logements les moins bien conçus pour pouvoir, par exemple, se chauffer, sans dépenser des fortunes ?

Il ne faudrait pas que les drames exceptionnels engendrés par les tremblements de terre ou les tsunamis, et la solidarité exceptionnelle qu'ils suscitent, nous fassent oublier l'agonie quotidienne - certes moins médiatisables - des victimes de la famine, de l'exclusion et de l'injustice du développement.

Le rapport Brundtland ne s'y est pas trompé, lui qui avait inscrit en toutes lettres « l'éradication de la pauvreté » comme l'un des piliers du développement durable et qui préconisait que les très pauvres soient consultés comme acteurs du développement.

Si j'ai tellement insisté, Monsieur le rapporteur, pour que le lien soit bien établi entre le développement durable et la lutte contre la grande pauvreté, ce n'est pas pour le plaisir de mettre la pauvreté partout. C'est parce que, sans ce lien, et donc sans cette obligation de viser « *prioritairement* », comme l'écrit le rapport Brundtland, « *l'éradication de la pauvreté* », il ne peut être question de développement durable, non seulement pour les pauvres, mais pour tous. En ne nous donnant pas cet objectif prioritaire, nous les condamnons, eux, les très pauvres, - aussi bien en France que dans les autres pays du monde - à la dépendance des aides, sans perspective de rejoindre, à court ou moyen terme, le droit commun. Et nous nous condamnons, nous, à être les artisans d'une humanité tronquée, qui abandonne une partie de ses membres, avec tous les risques de conflits inhérents et qui iront s'aggravant.

Pourquoi ai-je trouvé si important d'inclure dans l'avis la nécessité d'associer réellement les très pauvres comme acteurs du développement ? Précisément parce qu'ils sont les mieux placés pour dire les conséquences d'un développement, en particulier économique, qui écrase les faibles, et parce qu'ils sont les premiers à payer le prix des catastrophes écologiques.

Le courage de ceux qui sont les plus exposés au malheur - le courage du peuple haïtien en ce moment - devrait nous servir de fil rouge pour construire demain avec eux et à leurs côtés.

Dans l'avis, Monsieur le rapporteur, il est question à plusieurs reprises de réduction des inégalités ou de renforcement de la cohésion sociale. Je regrette que nous n'ayons pas eu l'audace d'aller jusqu'à inscrire cette priorité de l'« *éradication de la pauvreté* ». Celle-ci fut énoncée par le rapport Brundtland, pionnier du développement durable, dès 1987. Or, c'est la même année qu'ici, dans cette enceinte, fut adopté le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale » dont les recommandations n'ont pas pris une ride. Il préconisait notamment (je cite) que, « *pour un développement plus solidaire, soit conférée à la lutte contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale, le caractère d'une priorité nationale engageant le pays tout entier* » Il préconisait (je cite toujours) « *de reconnaître les plus démunis comme partenaires, condition nécessaire au développement de toute population* ».

C'est à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de ce rapport qu'a été gravée à l'entrée du Conseil économique, social et environnemental la phrase emblématique que je vous remercie, Monsieur le rapporteur, d'avoir bien voulu inclure dans l'Avis. Cette phrase sous-tend un véritable projet de société et même de civilisation. A mon sens, elle devrait constituer à la fois le socle et la mesure de toute la stratégie de Développement durable, que cette stratégie soit nationale ou mondiale : *"Considérer les progrès de la société à l'aune de la qualité de vie du plus démunis et du plus exclu, est la dignité d'une nation fondée sur les Droits de l'Homme."*